

## FICHE 5 - PROCÉDURE DE RECRUTEMENT SPECIFIQUE (2024)

<b>PRINCIPES</b>	<p><b>Le recrutement spécifique concerne :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les 2<sup>ndes</sup> : STHR (Hôtellerie, Restauration), S2TMD (Théâtre, Musique, Danse), Création-Culture-Design, Bachibac, section Internationale Britannique ;</li> <li>✓ Les filières professionnelles : Sécurité, Hôtellerie-Restauration, Alimentation.</li> </ul> <p>Différentes modalités de sélections sont organisées selon les formations : entretiens, tests, épreuves sportives, réalisations de productions, auditions, commissions. Tous les élèves de 3<sup>ème</sup> et 2<sup>nde</sup> intéressés participent à la procédure.</p> <p><b>Le recrutement spécifique ne concerne pas le pôle sportif de haut niveau</b>, dont le recrutement est organisé par la <b>DRAJES</b> (Direction Régionale Académique Jeunesse Engagement Sport), à contacter pour plus d'informations, par courriel à <a href="mailto:ce.drajes@ac-guadeloupe.fr">ce.drajes@ac-guadeloupe.fr</a> ou par téléphone au <b>0590 81 33 57</b> ou au <b>0590 47 82 41</b>.</p>
<b>PROCEDURE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les collèges d'origine (et non les familles) transmettent les dossiers « recrutement spécifique académique ». (<b>Dossier 4</b>) aux lycées choisis par les candidats,</li> <li>✓ Le collège remet à chaque candidat la convocation du lycée pour participer aux sélections,</li> <li>✓ <b>Le lycée d'accueil transmet la liste complète des candidats au SAIO pour le <b>Vendredi 19 avril 2024</b> :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Liste classée</b> des candidats ayant un avis « très favorable », égale à la capacité d'accueil,</li> <li>▪ <b>Liste classée</b> des candidats ayant un avis « réservé », égale à la capacité d'accueil,</li> </ul> </li> </ul> <p>La liste des réservés tient lieu de <b>Liste Complémentaire</b> : <b>Conseillez vivement aux candidats de formuler d'autres vœux d'orientation et d'affectation.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Le lycée d'accueil transmet la liste complète des candidats avec leur avis aux collèges d'origine, qui, en informent leurs élèves et familles pour le <b>Mercredi 24 Avril 2024</b>.</b></li> </ul>
<b>MODALITES D'AFFECTATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les élèves ayant un avis « très favorable » sont affectés (leur place a été réservée) seulement si la formation est choisie en <b>vœu 1</b> par la famille,</li> <li>✓ La liste des avis « réservés » sert de <b>liste complémentaire</b> : En cas de désistement d'un candidat avec avis « très favorable », le SAIO affectera le candidat le mieux placé sur cette liste selon le classement établi par le lycée d'accueil.</li> </ul> <p><b>Aux résultats de l'affectation</b>, les collèges remettent aux familles les notifications d'affectation, avec l'indication de la date limite d'inscription prévu par le lycée d'accueil.</p>

### CALENDRIER RECRUTEMENTS SPÉCIFIQUES

Les recrutements spécifiques se dérouleront selon les dates fixées par les lycées d'accueil

LYCEES	FORMATIONS	DATE DE DEPOT DOSSIERS 2024 (AU PLUS TARD)	DATES ENTRETIENS ET/OU EPREUVES 2024
LGT Gerville REACHE	- 2 <sup>nde</sup> GT : Bachibac, - 2 <sup>nde</sup> GT : Sect. Internationale Britannique	Vendredi 15 mars 2024	Du <b>Lundi 25 au Jeudi 28 mars 2024</b>
LPO Raoul Georges Nicolo	- 2 <sup>nde</sup> GT Création Culture Design	Jeudi 29 février 2024 (Recrutement délocalisé)	Le <b>Mardi 12 mars 2024</b> - LGT F Fleret : CLG Nord G-Terre LPO - LPO Charles Coefficient : CLG Sud G-Terre
		Jeudi 29 février 2024	Le <b>Jeudi 21 mars 2024</b> - LDM R G Nicolo : CLG Sud B-Terre
LPO Carnot	- 2 <sup>nde</sup> S2TMD	Vendredi 8 mars 2024	Du <b>Lundi 18 mars au Jeudi 28 mars 2024</b>
LP Gerty ARCHIMEDE	- 2 <sup>nde</sup> Pro Métiers de la sécurité - 1CAP2 Agent de sécurité	Vendredi 01 mars 2024	- Entretiens : Du <b>Mardi 12 au Merc. 13 mars 2024</b> - Epreuves de sport : <b>Mercredi 27 Mars 2024</b>
LP Bertène JUMINER	- 2 <sup>nde</sup> Pro Métiers de la sécurité	Vendredi 8 mars 2024	- Entretiens : Le <b>Jeudi 21 et le Vendr. 22 mars 2024</b>
LPO L.M.H.T.	- 2 <sup>nde</sup> STHR - 2 <sup>nde</sup> Pro Métiers de l'Hôtellerie – Restauration* - 2 <sup>nde</sup> Pro Métiers de l'alimentation - 1CAP2 Cuisine* - 1CAP2 CSHCR (commercial. & serv. en Hôtel-Café-Restaurant)*	Lundi 04 mars 2024	Du <b>vendredi 22 mars au jeudi 28 mars 2024</b> Et Du <b>mercredi 27 mars au jeudi 28 mars 2024</b> <b>(2nde en Réorientation)</b>
LPO Daniella JEFFRY (St martin)	- <b>1CAP2 Cuisine</b> - 1CAP2 CSHCR (commercial. & serv. en Hôtel-Café-Restaurant) - 2 <sup>nde</sup> Pro Métiers de l'Hôtellerie – Restauration - 2 <sup>nde</sup> Pro Métiers de la sécurité	Vendredi 15 mars 2024	<b>Jeudi 21, Vendredi 22, et Lundi 25 mars 2024</b>
LPO Hyacinthe BASTARAUD	- 1CAP2 CSHCR, 1CAP2 Cuisine - 2 <sup>nde</sup> Pro Métiers de l'Hôtellerie - Restauration	- Pas de recrutement spécifique - <b>(*) NB : Les candidats restés sur liste d'admis au LMHT, mais sans place disponible, se verront proposer le LPO H. BASTARAUD avec internat</b>	